

Expéditeur	Objet	Destinataire(s)
Collège doctoral de l'UGA	<p align="center"><b>Fiche ressource management pour les encadrants de doctorants inscrits à l'UGA ou les personnels de laboratoire</b></p> <p align="center"><b>Comment accompagner et être accompagné à l'occasion de difficultés dans l'accompagnement doctoral ?</b></p>	<p align="center">A Mesdames et Messieurs les personnels encadrants de thèse de l'UGA et/ou personnels de laboratoire de recherche.</p>
MAJ JANV 2026		

Le doctorant peut avoir un double statut étudiant de l'UGA et salarié d'un établissement public ou privé. Lorsque le sujet relève de son statut étudiant cela concerne l'UGA, lorsque cela relève de son statut de personnel cela concerne l'employeur. Lorsque le doctorant n'est pas salarié dans le cadre de son doctorat, il est donc exclusivement étudiant de l'UGA. L'école doctorale est l'interlocutrice privilégiée sur tous les sujets et est capable d'orienter les doctorants vers les services compétents (<https://doctorat.univ-grenoble-alpes.fr>)

Thèmes & problématiques	Ressources et accompagnement proposés	Coordonnées
Pour toutes les thématiques	L'école doctorale	<a href="#">Les Écoles doctorales</a>
Situation de mal-être d'un doctorant et RPS	<p><b>Pour tous les doctorants</b> Espace d'écoute « Bulle d'air » du Collège doctoral de l'UGA animé par Dominique Schneider dans le cadre de permanences réalisées à la Maison du doctorat Jean Kuntzmann sur RV (bilingue)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <a href="#">Prendre un RV Bulle d'Air</a></li> </ul> <p>Service de Santé Etudiant avec notamment des psychologues bilingues</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <a href="#">Contacter ou prendre RV au SSE</a></li> </ul> <p><b>Pour les doctorants salariés</b> : les RH de l'employeur doivent être contactés dès les 1ers signaux, celles-ci s'articuleront avec la direction de l'école doctorale et orienteront vers les prises en charge possibles</p>	<p><a href="mailto:ced-bulledair@univ-grenoble-alpes.fr">ced-bulledair@univ-grenoble-alpes.fr</a></p> <p><a href="#">Service de santé étudiant de l'UGA</a></p> <p>Contacts RH = cf. sites intranet employeur, solliciter directement DRH ou RRH</p>

Thèmes & problématiques	Ressources et accompagnement proposés	Coordonnées
<b>Santé – accompagnement et conseil médical des doctorants</b>	<p><b>Pour tous les doctorants :</b> <a href="#">Service de santé étudiant</a> (SSE)</p> <p><b>Pour les doctorants salariés :</b> Le médecin du travail est joignable pour toute question relative à la santé au travail : alerte sur l'état de santé d'un agent, souffrance au travail, aménagement de poste complexe, reprise de travail difficile, Handicap (y compris psychique ou cognitif, addiction), problématique Covid, ...</p> <p><b>+ Informer les RH employeurs de tous les arrêts de travail</b></p>	<p><a href="#">Service de santé étudiant de l'UGA</a></p> <p>Contacts RH+ médecins du travail = cf. sites intranet employeur</p>
<b>Soutien social des doctorants, assistance et conseils</b>	<p><b>Pour tous les doctorants :</b>            Permanences du service social du Crous Grenoble Alpes à la Maison du doctorat Jean Kuntzmann (Aide financière possible pour les doctorants non-salariés)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <a href="#">Prendre RV avec l'assistante sociale</a></li> </ul> <p>Possibilité d'exonération des droits d'inscription sur critères sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conditions et informations : <a href="#">site du Collège doctoral</a></li> </ul> <p><b>Pour les doctorants salariés : voir l'assistance sociale et les RH de son employeur</b>            Entretiens physiques et téléphoniques, suivis réguliers ou ponctuels des agents : étude des situations sociales, financières : aide d'urgence, dispositif logement réservé HLM, dossiers de mutations prioritaires, violences intra-familiales, accès aux droits : enfance, séparation, aidant familial, et toute question relative à la vie personnelle et professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Voir avec les RH de son employeur pour les coordonnées ou sites intranet employeur</li> </ul>	<p><a href="#">Assistance sociale du Crous Grenoble Alpes</a></p> <p><a href="#">Demande d'exonération de droits d'inscription sur critères sociaux</a></p>
<b>Accompagnement du Handicap des doctorants</b>	<p><b>Pour tous les doctorants :</b> <a href="#">service accueil handicap</a>            Exonération des droits d'inscription possible sur présentation de la RQTH ou de la CMI</p> <p><b>Pour les doctorants salariés :</b> contacter dès le début de la thèse les RH de l'employeur pour connaître les mesures d'accompagnement spécifiques et dispositifs possibles de prolongation de thèse</p>	<p><a href="#">Service Accueil Handicap</a></p>
<b>Violences Sexistes Sexuelles, Discrimination Harcèlement (VSS-DH)</b>	<p><b>Pour tous les doctorants :</b>            Une plateforme est dédiée au recueil des signalements.            En toute confidentialité, un porteur d'alerte ou une potentielle victime va pouvoir expliquer la situation et s'entretenir avec des référents VSS-DH formés.            L'alerte sera prise en charge ensuite par des professionnels conformément au protocole de traitement des alertes VSS UGA.</p> <p><b>Intranet :</b> <a href="#">cliquez ICI</a></p>	<p><a href="#">Formulaire de signalement</a></p>

Thèmes & problématiques	Ressources et accompagnement proposés	Coordonnées
<b>Régulation/ Médiation</b>	<p><b>Pour tous les doctorants et encadrants :</b> Cellule de régulation du Collège doctoral dans le cadre de relations interpersonnelles doctorant/encadrant présentant des difficultés et avec l'accord des 2 parties, contacter la direction de l'école doctorale pour engager la Cellule.</p> <p><b>Pour les doctorants salariés :</b> contacter les RH de l'employeur</p>	<a href="#">Contact École doctorale de rattachement</a>
<b>Développement de carrière des doctorants</b>	<b>Pour tous les doctorants :</b> accompagnement personnalisé et ateliers thématiques au <a href="#">pôle carrière du Collège doctoral</a>	<a href="#">Pôle carrière du Collège doctoral</a>
<b>Développement des compétences et encadrement doctoral</b>	<p><b>Pour tous les doctorants et les encadrants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Catalogue des formations : <a href="#">doctorant</a>   <a href="#">encadrant</a></li> <li>&gt; <a href="#">Guide et portfolio de compétences</a></li> </ul>	<a href="#">Pôle carrière du Collège doctoral</a>
<b>Difficultés disciplinaires</b>	<p><b>Pour tous les doctorants :</b> <a href="#">Direction de l'école doctorale</a></p> <p><b>Pour les doctorants salariés :</b> <b>contacter sans délais</b> les RH employeur avec descriptif factuel des constats</p>	<p><a href="#">Les Écoles doctorales</a></p> <p><a href="#">DRH ou RH employeur</a></p>
<b>Constat d'inadéquation du profil du doctorant avec la thèse au cours des premiers mois</b>	<p><b>Pour tous les doctorants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Contacter la Direction de l'Ecole doctorale</li> </ul> <p><b>Pour les doctorants contractuels et si constat au cours de la période d'essai :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Informer en sus les RRH</li> </ul>	<p><a href="#">Les Écoles doctorales</a></p> <p><a href="#">DRH ou RH employeur</a></p>
<b>Accueil des doctorants internationaux</b>	<p><b>Pour tous les doctorants internationaux :</b> Aide à l'obtention d'un titre de séjour et accompagnement à l'installation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <a href="#">International students ans scholars office (ISSO)</a></li> <li>➤ <a href="#">Guide des doctorants internationaux</a></li> </ul>	<a href="#">ISSO</a>